

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 5 décembre 2014 portant démission et nomination au Haut Conseil de la santé publique

NOR : AFSP1430937A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1411-4, R. 1411-46 et R. 1411-49;
Vu l'arrêté du 1^{er} février 2011 relatif aux commissions spécialisées composant le Haut Conseil de la santé publique;
Vu l'arrêté du 14 mars 2011 portant nomination au Haut Conseil de la santé publique,

Arrête :

Article 1^{er}

Sur présentation de leur démission au président du Haut Conseil de la santé publique, il est mis fin aux fonctions des personnalités qualifiées suivantes :

- M. François Bourdillon (commission spécialisée Prévention, éducation et promotion de la santé);
- M. Dominique Bouglé (commission spécialisée Prévention, éducation et promotion de la santé);
- Mme Sylvie Quelet (commission spécialisée Maladies transmissibles);
- M. Éric Jougla (commission spécialisée Évaluation, stratégie et prospective).

Article 2

Sont nommés en tant que membres du Haut Conseil de la santé publique, en qualité de personnalités qualifiées pour la durée du mandat restant à courir :

- 1° Au titre de la commission spécialisée Prévention, éducation et promotion de la santé :
Mme Zoé Heritage;
Mme Chantal Mannoni.
- 2° Au titre de la commission spécialisée Évaluation, stratégie et prospective :
M. Thierry Lavigne.

Article 3

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 5 décembre 2014.

MARISOL TOURAINE